

Les grands hommes

Autor(en): **L.M.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande**

Band (Jahr): **21 (1883)**

Heft 3

PDF erstellt am: **15.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-187569>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

Haftungsausschluss

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMAËDE

Paraissant tous les samedis.

PRIX DE L'ABONNEMENT :
 SUISSE : un an 4 fr. 50
 six mois 2 fr. 50
 ÉTRANGER : un an . . . 7 fr. 20

On peut s'abonner aux Bureaux des Postes ; — au magasin
 MONNET, rue Pépinet, maison Vincent, à Lausanne ; — ou en
 s'adressant par écrit à la *Rédaction du Conteur vaudois*. —
 Toute lettre et tout envoi doivent être affranchis.

PRIX DES ANNONCES :
 La ligne ou son espace, 15 c
 —
 Pour l'étranger, 20 cent.

Les grands hommes.

Le vide laissé par la mort de Gambetta est immense, la perte irréparable, répète-t-on de tous côtés ; et l'on se demande partout avec anxiété si, dans le champ de la politique française, un épi surpassera bientôt les autres épis, si une étoile aussi brillante que celle qui vient de s'éteindre, surgira bientôt à l'horizon.

Il en est ainsi chaque fois qu'une de ces grandes existences disparaît de la scène ; il semble que rien ne pourra la remplacer. Néanmoins, — et cela est très heureux — la vie sociale et politique, le progrès, le développement de la pensée humaine ne s'arrêtent pas ; ils marchent.

Notre modeste Suisse a eu aussi ses grands morts ; elle a perdu des hommes qui paraissaient à jamais indispensables au bonheur et à l'avenir de la patrie. Quand, dans des temps encore peu éloignés de nous, les Druey, les Vinet, les Dufour, les Dubs, les Ruffy, les Eytel, etc., etc., nous ont quitté, nous avons profondément senti leur perte et nous nous sommes dit avec tristesse : « Qui donc va leur succéder ?... »

Mais si l'homme passe, l'œuvre reste et persiste ; et de jeunes citoyens sont venus, non pas la faire oublier, cette œuvre, mais la continuer dignement.

Et ce qu'il y a de réjouissant en cela, c'est que la plupart de ces intelligences d'élite sortent des rangs du peuple. Qui vous dit que, dans cette foule d'enfants qui fréquentent aujourd'hui nos collèges, nos écoles primaires, il n'y a pas de nombreuses célébrités en herbe. Tel gamin, qui paraît ne pas savoir troubler de l'eau, deviendra peut-être un savant. Cet écolier turbulent, qui bouscule ses camarades au sortir des classes, cache peut-être l'étoffe d'un orateur puissant, d'un tribun populaire ; et tel que nous traitons aujourd'hui comme un moultard, nous obligera, dans quelques années, à lui tirer respectueusement notre chapeau en disant : « Bonjour, Monsieur le Conseiller ! »

Henri Druey, né à Faoug, d'une famille d'agriculteurs, fréquenta, jusqu'à 16 ans, l'école primaire d'Avenches. « Pendant son enfance et une partie de sa jeunesse, nous dit son biographe, rien ne faisait pressentir qu'il était doué de talents de premier ordre ; sa conception paraissait lente, quelquefois même dure ou pesante ; il s'exprimait avec difficulté. » — On sait ce qu'il devint plus tard.

Quand nous vîmes pour la première fois M. L. Ruchonnet, il était encore très jeune. C'était au Cercle Démocratique, alors installé au fond de la Palud. En compagnie de personnes beaucoup plus âgées que lui, il causait, causait, racontait avec une

telle loquacité, qu'on entendait répéter de temps en temps dans ses alentours : « En voilà une platine ! » Mais c'était tout ; personne ne se serait douté de l'avenir du petit étudiant d'alors.

Cette platine est devenue de l'éloquence ; le petit étudiant est aujourd'hui président de la Confédération.

Une statistique assez curieuse vient à l'appui de ce que nous disions plus haut, à savoir que de nombreuses notabilités scientifiques, littéraires, politiques ou autres, sont sorties des classes populaires. Elle nous montre ce qu'auraient été divers hommes, devenus célèbres, s'ils avaient suivi la carrière de leurs parents : Verdi, aubergiste ; Jules Simon, drapier ; Claretie, porcelainier ; Veillot, tonnelier ; Mignet, serrurier ; Thiers, courtier d'affaires ; Aubert, marchand d'estampes ; Murger, concierge ; Nélaton, tapissier ; Gambetta, épiciier ; Pasteur, tanneur, etc., etc. L. M.

Les canards muets.

Un de nos lecteurs, qui ne signe pas, mais dit être député au Grand Conseil, nous communique les lignes suivantes, qui, si nous ne nous trompons, doivent être empruntées, en grande partie du moins, aux *Esquisses* de Petit-Senn.

« Les canards muets sont de superbes volatiles qu'on engraisse avec succès, et qui, l'air grave, la crête haute et rouge, se promènent fièrement dans nos basses-cours, qu'ils embellissent de leur aspect sans les remplir de leurs cris, car ils n'en font entendre aucun, si ce n'est, peut-être, lorsqu'on les met en colère, et que, violemment émus, ils semblent articuler avec un langage sourd et étouffé : *appuyé!* ou bien : *aux voix!* Sans doute, c'est à cette bizarre particularité que ceux des membres de notre Conseil représentatif qui n'y disent mot ont dû d'être baptisés du nom irrévérent de *canards muets*. Comme je me fais gloire d'appartenir jusqu'à présent à cette respectable catégorie, je crois devoir placer ici quelques arguments en sa faveur.

Sans doute, lorsque le peuple élit ses députés, il doit croire qu'ils plaideront ses droits ; et si tous les membres du Conseil acceptaient en silence les projets de loi, sans les discuter, ce mutisme législatif serait affligeant ; mais ce n'est pas le cas ; on parle beaucoup et même trop. Or, que serait-ce si, à côté des nombreux orateurs que nous avons déjà, nous autres canards muets, déliant nos langues, allions allonger encore les séances ou en multiplier le nombre ?